

lieutenants Peussin et Renard, et de nombreuses notabilités lilloises.

Une réunion du Bureau de la Fédération du sous-sol

Il a décidé de s'efforcer de faire voter au plus tôt le projet de relèvement de la retraite des mineurs

Le Bureau de la Fédération du sous-sol, auquel s'étaient joints M. Legay Kieber, assurant le secrétariat de Douai, s'est réuni à Paris au siège de la C. G. T. Il a procédé à un examen approfondi de la situation corporative, tant au point de vue national qu'international.

Le capitaine Richard prit la parole au nom de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, de l'Union du Nord de la France, de l'Union du Pas-de-Calais, des délégués des corps du département, des présidents des sociétés locales, de vous tous invités et membres honoraires si fidèlement attachés à la Compagnie.

Il a été décidé de faire de pressantes démarches auprès de la commission compétente des députés pour que soient déposés, sur le bureau de la Haute Assemblée les projets de loi votés depuis longtemps par la Chambre et ayant trait :

1. Au relèvement de la retraite des mineurs, comme temps de mine ; 2. Pour l'affiliation totale à la caisse autonome des ouvriers travaillant dans les industries annexes ; 3. Pour l'affiliation complète des ouvriers employés aux travaux de recherche de mine ; 4. Pour le décompte du travail passé dans les mines en carrière ; 5. Pour que rentrent en ligne de compte les journées de chômage involontaires.

Des conférences d'informations régionales sont envisagées

Conformément aux décisions du Congrès national, il a confirmé la volonté de la Fédération des travailleurs du sous-sol de poursuivre son action en vue de la réalisation de l'Office national du charbon et pour que soit ratifiée la convention de Genève portant réduction de la durée du travail dans les mines. Dans ce but, il a décidé de développer l'action fédérale en organisant des conférences d'informations régionales, dans lesquelles les représentants de la Fédération du sous-sol exposeront, devant les Conseils syndicaux des régions minières, l'action menée depuis le Congrès national par la Fédération, et qu'il ne s'agit pas de revendications corporatives immédiates sur lesquelles s'étaient prononcés unanimement les syndicats fédérés que sur les mesures ayant pour but d'obtenir le chômage dont souffre depuis des années la corporation minière. Le Bureau fédéral, tous membres réunis, tient à remercier ceux qui ont bien voulu leur faire part de leur intérêt et de leur confiance.

Le Congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, qui s'est tenu à Lille le 10 et 11 septembre, a été très fructueux. Les conclusions de ce Congrès ont été adoptées à l'unanimité. Le Congrès a décidé de poursuivre son action en vue de la réalisation de l'Office national du charbon et pour que soit ratifiée la convention de Genève portant réduction de la durée du travail dans les mines.

Le Congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, qui s'est tenu à Lille le 10 et 11 septembre, a été très fructueux. Les conclusions de ce Congrès ont été adoptées à l'unanimité. Le Congrès a décidé de poursuivre son action en vue de la réalisation de l'Office national du charbon et pour que soit ratifiée la convention de Genève portant réduction de la durée du travail dans les mines.

Le Congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, qui s'est tenu à Lille le 10 et 11 septembre, a été très fructueux. Les conclusions de ce Congrès ont été adoptées à l'unanimité. Le Congrès a décidé de poursuivre son action en vue de la réalisation de l'Office national du charbon et pour que soit ratifiée la convention de Genève portant réduction de la durée du travail dans les mines.

Le Congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, qui s'est tenu à Lille le 10 et 11 septembre, a été très fructueux. Les conclusions de ce Congrès ont été adoptées à l'unanimité. Le Congrès a décidé de poursuivre son action en vue de la réalisation de l'Office national du charbon et pour que soit ratifiée la convention de Genève portant réduction de la durée du travail dans les mines.

Le Congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, qui s'est tenu à Lille le 10 et 11 septembre, a été très fructueux. Les conclusions de ce Congrès ont été adoptées à l'unanimité. Le Congrès a décidé de poursuivre son action en vue de la réalisation de l'Office national du charbon et pour que soit ratifiée la convention de Genève portant réduction de la durée du travail dans les mines.

Le Congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, qui s'est tenu à Lille le 10 et 11 septembre, a été très fructueux. Les conclusions de ce Congrès ont été adoptées à l'unanimité. Le Congrès a décidé de poursuivre son action en vue de la réalisation de l'Office national du charbon et pour que soit ratifiée la convention de Genève portant réduction de la durée du travail dans les mines.

Le Congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, qui s'est tenu à Lille le 10 et 11 septembre, a été très fructueux. Les conclusions de ce Congrès ont été adoptées à l'unanimité. Le Congrès a décidé de poursuivre son action en vue de la réalisation de l'Office national du charbon et pour que soit ratifiée la convention de Genève portant réduction de la durée du travail dans les mines.

Le Congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, qui s'est tenu à Lille le 10 et 11 septembre, a été très fructueux. Les conclusions de ce Congrès ont été adoptées à l'unanimité. Le Congrès a décidé de poursuivre son action en vue de la réalisation de l'Office national du charbon et pour que soit ratifiée la convention de Genève portant réduction de la durée du travail dans les mines.

Le Congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, qui s'est tenu à Lille le 10 et 11 septembre, a été très fructueux. Les conclusions de ce Congrès ont été adoptées à l'unanimité. Le Congrès a décidé de poursuivre son action en vue de la réalisation de l'Office national du charbon et pour que soit ratifiée la convention de Genève portant réduction de la durée du travail dans les mines.

GRAVE ACCIDENT D'AUTO PRÈS DE BERGUES

Dimanche matin, M. Edouard Soffya, entrepreneur de bâtiments, à Bergues, revenant, en auto, vers 11 h, de Dunckerque.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE LA GUERRE, DU NORD

Le Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre du Nord s'est réuni samedi en Assemblée plénière, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. des Rotours, vice-président.

Le Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre du Nord s'est réuni samedi en Assemblée plénière, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. des Rotours, vice-président.

Le Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre du Nord s'est réuni samedi en Assemblée plénière, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. des Rotours, vice-président.

Le Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre du Nord s'est réuni samedi en Assemblée plénière, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. des Rotours, vice-président.

Le Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre du Nord s'est réuni samedi en Assemblée plénière, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. des Rotours, vice-président.

Le Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la Guerre du Nord s'est réuni samedi en Assemblée plénière, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. des Rotours, vice-président.

LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL A PARIS



Pour assister à la finale de la Coupe de France de Football, qui mit aux prises hier, au Stade de Colombes, les deux grands clubs roubaixiens, l'« Excelsior » et le « Racing », nombre de supporters nordistes se sont rendus à Paris. Notre photo montre leur arrivée joyeuse, à la Gare du Nord.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

A 80 PULSATIONS !

La Coupe est jouée. Le jeune Excelsior a battu le vieux Racing. Le magnifique trophée, objet tant de convoitises, est devenu le bien de son club.

Après un examen approfondi du petit blessé, l'éminent praticien constata qu'il était atteint d'une fracture de la cuisse droite et d'une lésion grave de la cheville.

Après un examen approfondi du petit blessé, l'éminent praticien constata qu'il était atteint d'une fracture de la cuisse droite et d'une lésion grave de la cheville.

Après un examen approfondi du petit blessé, l'éminent praticien constata qu'il était atteint d'une fracture de la cuisse droite et d'une lésion grave de la cheville.

Après un examen approfondi du petit blessé, l'éminent praticien constata qu'il était atteint d'une fracture de la cuisse droite et d'une lésion grave de la cheville.

Après un examen approfondi du petit blessé, l'éminent praticien constata qu'il était atteint d'une fracture de la cuisse droite et d'une lésion grave de la cheville.

Après un examen approfondi du petit blessé, l'éminent praticien constata qu'il était atteint d'une fracture de la cuisse droite et d'une lésion grave de la cheville.

Après un examen approfondi du petit blessé, l'éminent praticien constata qu'il était atteint d'une fracture de la cuisse droite et d'une lésion grave de la cheville.

Après un examen approfondi du petit blessé, l'éminent praticien constata qu'il était atteint d'une fracture de la cuisse droite et d'une lésion grave de la cheville.

Après un examen approfondi du petit blessé, l'éminent praticien constata qu'il était atteint d'une fracture de la cuisse droite et d'une lésion grave de la cheville.

Après un examen approfondi du petit blessé, l'éminent praticien constata qu'il était atteint d'une fracture de la cuisse droite et d'une lésion grave de la cheville.

Symphonie Marlot, Hospice Blanchemaison, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Grande Harmonie, Square P. Cateau, de 9 h 30 à 10 h 30 ; Dimanche 15 juin, Concordia-Harmonie, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Dimanche 22 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Dimanche 29 juin, Fanfare de Trompettes et Les Dévoués, Hospice Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 10 juillet, Philharmonique du Nord-Touriste, Place Carnot, de 11 h 30 à 12 heures ; Samedi 17 juillet, Philharmonique du Nord-Touriste, Place Carnot, de 11 h 30 à 12 heures ; Samedi 24 juillet, Grande Harmonie, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Fanfare de Trompettes et Les Enfants du Nord, Hospice Blanchemaison, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 31 juillet, Fanfare Delattre, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Dimanche 7 août, Philharmonique du Nord-Touriste, Place Carnot, de 11 h 30 à 12 heures ; Dimanche 14 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Dimanche 21 août, Concordia-Harmonie, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 28 août, Fanfare de Trompettes et Les Enfants du Nord, Hospice Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 4 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 11 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 18 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 25 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 2 septembre, Fanfare Delattre, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 9 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 16 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 23 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 30 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 7 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 14 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 21 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 28 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 4 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 11 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 18 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 25 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 2 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 9 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 16 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 23 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 30 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 6 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 13 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 20 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 27 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 3 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 10 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 17 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 24 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 3 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 10 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 17 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 24 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 31 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 7 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 14 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 21 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 28 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 5 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 12 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 19 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 26 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 2 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 9 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 16 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 23 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 30 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 7 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 14 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 21 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 28 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 4 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 11 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 18 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 25 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 1 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 8 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 15 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 22 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 29 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 6 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 13 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 20 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 27 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 3 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 10 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 17 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 24 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 1 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 8 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 15 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 22 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 29 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 5 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 12 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 19 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 26 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 2 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 9 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 16 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 23 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 2 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 9 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 16 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 23 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 30 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 6 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 13 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 20 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 27 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 4 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 11 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 18 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 25 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 1 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 8 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 15 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 22 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 29 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 6 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 13 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 20 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 27 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 3 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 10 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 17 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 24 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 31 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 7 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 14 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 21 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 28 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 5 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 12 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 19 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 26 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 2 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 9 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 16 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 23 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 30 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 7 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 14 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 21 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 28 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 4 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 11 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 18 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 25 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 1 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 8 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 15 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 22 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 1 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 8 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 15 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 22 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 29 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 5 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 12 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 19 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 26 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 3 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 10 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 17 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 24 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 31 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 7 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 14 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 21 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 28 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 5 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 12 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 19 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 26 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 2 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 9 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 16 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 23 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 30 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 6 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 13 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 20 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 27 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 4 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 11 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 18 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 25 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 1 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 8 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 15 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 22 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 29 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 6 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 13 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 20 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 27 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 3 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 10 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 17 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 24 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 31 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 7 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 14 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 21 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 28 février, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 6 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 13 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 20 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 27 mars, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 3 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 10 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 17 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 24 avril, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 1 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 8 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 15 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 22 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 29 mai, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 5 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 12 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 19 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 26 juin, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 3 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 10 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 17 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 24 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 31 juillet, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 7 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 14 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 21 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 28 août, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 4 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 11 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 18 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 25 septembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 2 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 9 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 16 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 23 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 30 octobre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 6 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 13 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 20 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 27 novembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 4 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 11 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 18 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 25 décembre, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 1 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 8 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 15 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 22 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 30 ; Samedi 29 janvier, Harmonie du Moulin, Parc Barbeux, de 10 h 30 à 11 h 3